

—N'est-ce pas mon devoir, si vous me le demandez ?

—Oh ! pensa Marguerite, déjà presque consolée et rendue forte par cette assurance, c'est vrai, Dieu est bon ! Dieu est grand ! Dieu n'abandonne jamais ses enfants !

Après un instant de silence, le prêtre reprit :

—Il me semble, ma chère fille, que je viens de détruire votre principale objection contre ce que vous appelez, vous, un beau rêve, et que je regarde, moi, comme une heureuse réalité. Mais, sans doute, cette objection n'est pas la seule ; voyons les autres.

—Comment sortir d'ici, — demanda Marguerite, — puisque cette rançon de cinquante mille livres que demandaient les bandits pour me rendre à la liberté, mon père refuse de la payer ?

—Ceci, je ne puis vous le dire, mon enfant, car je l'ignore ; mais, soyez en sûre, Dieu ne laissera pas son œuvre imparfaite et inachevée ; sa volonté s'est manifestée déjà, elle se manifestera encore.

—Je sens que vous avez raison, mon père, — répondit la jeune fille ; aussi, mon cœur est changé, vous le voyez, je ne pleure plus, j'ai oublié mon désespoir ; j'attends, et j'ai confiance.

Le prêtre mit un genou en terre. Il leva les yeux et les mains vers le ciel, puis il s'écria :

—Soyez béni ! mon Dieu, vous vous êtes servi de moi, ainsi que vous l'avez fait aujourd'hui !

Ensuite il alla à la porte qu'il ouvrit.

—Monsieur de Navailles, dit-il, si vous êtes là, venez ! on a besoin de vous ici !

XXXIII. — LA CHAPELLE.

Denis, comme bien on pense, était là tout près ; il semblait s'attendre à cet appel.

Il entra.

En peu de mots, le prêtre le mit au courant de ce qui venait de se passer entre mademoiselle de Kergen et lui.

—Oh ! — s'écria Denis quand ce court récit fut achevé, — Dieu se montre manifestement pour nous, mon père, et plus encore que vous ne le pensez.

—Comment cela ? demandèrent à la fois le prêtre et Marguerite.

—Je venais, reprit Denis, je venais d'avoir un entretien avec le capitaine des bandits ; je lui avais payé la rançon qu'il exigeait de moi, car ma valise et ce qu'elle contenait m'a été envoyée du château de Kergen. Donc j'étais libre, mais bien décidé à ne pas profiter de ma liberté s'il me fallait laisser ici ma fiancée prisonnière. Mais cet homme, ce chef qui, lui aussi avait lu, et même avant nous, l'abominable lettre de ce misérable Van Goët, me témoigna la pitié profonde que lui inspirait la position de mademoiselle de Kergen et l'affreuse injustice de son père.

—Monsieur de Navailles, me dit-il enfin, je vais vous prouver que ces paroles que vous venez d'entendre sont bien la véritable expression de mes sentiments, et qu'au fond de l'âme d'un bandit tel que moi on peut trouver encore une sorte de générosité. Vous êtes un gentilhomme, vous êtes un homme d'honneur. Donnez-moi votre parole de me faire parvenir les cinquante mille livres de la rançon de mademoiselle de Kergen aussitôt que cela vous sera possible, et je me contenterai de cet engagement, et mademoiselle de Kergen sera libre à l'instant même, ainsi que vous.

—Et comme j'allais le remercier avec les expressions d'une reconnaissance passionnée, il ajouta :

—Seulement, je mets à l'accomplissement de ma promesse une condition.

—Laquelle ?

—Une condition *sine qua non*. Si vous ne l'accomplissez point, il n'y aura rien de fait.

—Je l'accepte d'avance, à moins qu'elle ne renferme une impossibilité absolue. Mais je vous en supplie, parlez vite.

—Eh bien, mademoiselle de Kergen et vous, vous vous aimez, et vous avez été fiancés par le vieux baron lui-même.

—C'est vrai. Mais à quoi voulez-vous en venir ?

—A ceci : l'engagement que vous prendrez avec moi, relativement aux cinquante mille livres, ne me paraîtra sérieux et satisfaisant que si vous la prenez pour votre femme. Il faut donc que mademoiselle de Kergen devienne, dans le plus bref délai, madame de Navailles ; il faut que le mariage soit célébré aujourd'hui même.

—Aujourd'hui ! m'écriai-je au comble de la surprise.

—Sans doute.

—Serait-ce possible ?

—Non-seulement possible, mais très facile.

—Comment cela ?

—N'avons-nous pas sous la main tous les éléments constitutifs d'un mariage ? N'avons-nous pas les époux futurs et le prêtre ? Il y a même dans ce château une vieille chapelle que je me ferai un plaisir de mettre à votre disposition, afin que rien ne manque à la solennité.

—Je restai muet d'étonnement.

—Mais,

—Mais quoi ?

—Mon acquiescement est, de toute nécessité, subordonné à celui de Mademoiselle de Kergen.

—Sans doute, mais cet acquiescement, vous êtes aussi convaincu de l'obtenir que je suis convaincu, moi, qu'il ne vous sera pas refusé.

—Peut-être avez-vous raison ; mais,

—Encore des *mais*.

—En admettant même que vous avez entièrement raison, c'est bien le moins que je soumette la chose à ma fiancée.

—Soit. Soumettez-là lui. Seulement, faites vite.

—J'y vais à l'instant.

—Je vous attends ici dans une demi-heure."

Je me dirigeai donc de ce côté, et j'arrivai quand la porte s'est ouverte, et quand j'ai entendu une voix (la vôtre, mon père) m'appeler par mon nom. Voilà ce qui s'est passé. Ne vous semble-t-il pas, comme à moi, que le doigt de Dieu est visible dans tout ceci ?

—Oui, certes ! s'écria le prêtre.

Le regard de Marguerite répondit pour elle.

—Ainsi, chère bien-aimée, demanda Denis, vous n'avez aucune objection à faire ?

—Aucune.

—Vous consentez donc à partager, dès aujourd'hui, et mon nom et ma vie ?

—Oui, balbutia la jeune fille en rougissant beaucoup.

—Vous entendez, mon père ? dit le faux Raoul de Navailles en s'adressant au prêtre.

—Oui, mon enfant, répliqua ce dernier, et nous allons, sans perdre une minute, nous occuper des préparatifs de la cérémonie.

Il y avait bien des années que le château de Falkenhorst appartenait par droit de conquête à la bande des chevaliers du poignard. Il avait plus longtemps encore qu'il avait été abandonné complètement par ses anciens et légitimes propriétaires. Nous devons ajouter que ceux-ci (ceux du moins des dernières générations) étaient gens adonnés aux parties de chasse et de débauche beaucoup plus qu'au service de Dieu ; c'est assez dire que la chapelle, qui, depuis deux cents ans au moins, et peut-être depuis plus longtemps, n'avait point servi à l'exercice du culte, devait être dans un pitoyable état.

La réalité surpassait encore, si cela est possible, tout ce que l'imagination de mes lecteurs inventerait à cet égard. Depuis un peu plus de cinquante ans, les fenêtres ogivales de cette chapelle avaient été condamnées, et un épais massif de maçonnerie avait remplacé leurs vitraux légers. L'air et la lumière extérieure n'y pénétraient plus, par conséquent. On y entassait habituellement, les unes sur les autres, des futailles vides et des barriques défoncées. L'autel, en bois de chêne complètement vermoulu et dévoré par l'humidité, n'offrait plus aucune trace de ses primitives sculptures. Un grand Christ en pierre sculptée avait subi des mutilations sacrilèges ; la tête et les mains étaient brisées. On avait recouvert le reste du corps d'une couche de peinture qui cherchait à être grotesque, et qui n'était qu'ignoble et révoltante. Les dalles seules avaient résisté, à cause de leur solidité granitique. Des toiles d'araignée centenaires pendaient à la voûte humide et ressemblaient à des oriflammes de haillons. Pour un amateur forcené du pittoresque dans l'horrible, tout ceci n'aurait pas manqué d'une sorte de poésie étrange et satanique.

C'est dans cette épouvantable chaos qu'il s'agissait de mettre de l'ordre en quelques heures.

(A continuer.)

Montréal, 24 Décembre 1890. J. G. LAVIOLETTE, Ecr., M. D. *Cher Monsieur*. — Votre Sirop de Térébenthine nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public. Votre obéissant serviteur, H. A. BRAULT, manchonnier de la maison C. Desjardins & Cie, 1537 rue Ste-Catherine.

Montréal, Novembre 1891. — Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre, accompagnée de picotements dans la gorge, de transpirations la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisait craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au *Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette*. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25 cents chaque. — FÉLIX SAUVAGEAU, entrepreneur-ménager, No 179 1/2 rue Saint-Antoine.

Montréal, Décembre 1891. — Je souffrais, depuis plus d'un an, d'une toux opiniâtre accompagnée d'une expectoration abondante et de mauvaise apparence, de transpirations la nuit, de points ou douleurs à la poitrine, d'un affaiblissement et d'un dépérissement général et progressif qui me faisait redouter la consommation. J'ai pris plusieurs remèdes sans aucun soulagement. Je suis maintenant parfaitement bien, au grand étonnement de mes amis et déclare avoir été guéri par le *Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette*. J'en ai pris cinq flacons de 50 cents. Je recommande ce précieux sirop à ceux qui toussent et se croient en consommation. — W. DASTOUS, No 90 rue Saint-Antoine.